

LIVRET DE SÉLECTION
Fleuret Homme – cadet / junior / senior
FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME



FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME
TRAVAIL D'ÉQUIPE. PERFORMANCE. INSPIRATION



TABLE DES MATIÈRES

INTRODUCTION	3
---------------------------	---

ORGANISATION ET OPÉRATION

➤ Comité de consultation de la Haute Performance (CHP).....	4
➤ Comité Haute Performance de Ratification des Sélections (CHPRS)	4
➤ Fédération Canadienne d’Escrime (FCE) - Bureau national	4

POLITIQUE DE SÉLECTION

➤ Procédures de demande d’admission au Programme Haute Performance.....	5
➤ Sélection des Escouades Nationales.....	6
➤ Sélection des Équipe Nationales.....	9
○ Sélection aux Championnats Panaméricains 2020 – cadet, junior, senior.....	10
○ Sélection aux Championnats du Monde cadet et junior 2020.....	13
➤ Sélection aux Jeux Olympique de Tokyo 2020.....	15
➤ Sélection au Tournoi de Qualification Olympique (TQO) de zone.....	16
➤ Politique d’inscriptions aux compétitions et camps d’entraînements.....	18
➤ Politique relative aux blessures et / ou maladies.....	20
➤ Sélection des entraîneurs et du personnel de soutien.....	20
➤ Programme d’Aide aux Athlètes (PAA).....	21
➤ Politique d’appel de sélection de la FCE.....	21

CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME HAUTE PERFORMANCE

➤ Aperçu.....	22
➤ Grille de points HP.....	22



INTRODUCTION

On trouve dans le présent livret les principes généraux de sélection que la Fédération canadienne d'escrime (FCE) utilisera pour sélectionner les équipes canadiennes de fleuret homme aux Championnats du Monde et Championnats Panaméricains pour les Cadet et Junior, aux Jeux Olympique, au Tournoi de Qualification Olympique de la zone, et Championnats Panaméricains pour les seniors en 2020. Ces informations permettront aux athlètes et à leurs entraîneurs d'élaborer leur programme annuel d'entraînement et de compétition pour la saison.

Même si nous avons fait tous les efforts possibles pour nous assurer de l'exactitude des renseignements inclus dans le présent livret, nous conseillons aux lecteurs de consulter le Directeur Haute Performance de la FCE au cas où ils auraient un doute quelconque en ce qui concerne un élément relatif à la haute performance.

De même, les dates des compétitions internationales de sélection sont exactes au moment où ce document est publié, mais il est possible que les dates ou les événements soient par la suite modifiés. Vous devez donc vérifier les détails relatifs aux compétitions avant de faire vos arrangements définitifs de voyage. En outre, il en va de la responsabilité des athlètes (et de leurs entraîneurs personnels) de bien connaître le contenu du présent document.

MODIFICATIONS DU LIVRET

La FCE a fait tous les efforts possibles pour s'assurer que le contenu du présent livret demeurera exact pendant toute la durée de la saison. Cependant, au cas où des changements se produiraient, et en particulier en rapport avec les compétitions internationales de sélection, le Directeur Haute Performance de la FCE (en consultation avec le Comité de consultation de la Haute Performance - CHP) se réserve le droit d'apporter au présent livret, à son entière discrétion, les modifications qui selon lui sont nécessaire pour assurer la sélection des meilleurs athlètes aux épreuves de chaque saison.

Toutes les modifications apportées à ce livret seront communiquées directement à tous les membres du programme Haute Performance. La présente clause ne doit pas être utilisée pour justifier des modifications après une compétition ou des épreuves de sélection qui faisaient partie de la procédure interne de nomination des athlètes, à moins que ce ne soit relié à des circonstances exceptionnelles imprévues.

La présente section a pour objet de permettre d'apporter au livret des modifications pouvant s'avérer nécessaires à cause de fautes de frappe ou du manque de clarté d'une définition ou d'un libellé, et ce, avant que cela ait un impact sur les athlètes. De telles modifications doivent avoir pour objet d'éviter les différends à propos de la signification des clauses du présent document, et non pas de permettre des modifications qui justifieraient la sélection d'athlètes différents de ceux ou celles qui auraient été sélectionnés autrement.

De telles modifications doivent être raisonnablement justifiables, en vertu des principes fondamentaux de justice naturelle et d'équité procédurale.



COMITÉ DE CONSULTATION HAUTE PERFORMANCE (CHP)

- JEAN-MARIE BANOS – MEMBRE DU COMITÉ
- MICHAEL PEDERSON – MEMBRE DU COMITÉ
- IGOR TIKHOMIROV – MEMBRE DU COMITÉ
- MONICA PETERSON – MEMBRE DU COMITÉ
- BENJAMIN MANANO – DIRECTEUR HAUTE PERFORMANCE

COMITÉ HAUTE PERFORMANCE DE RATIFICATION DE SÉLECTION (CHPRS)

Le Comité Haute Performance de Ratification des Sélections (CHPRS) entérinera les sélections finales et s'assurera que la composition finale de l'équipe proposée par l'entraîneur national pour tous les Championnats Panaméricain, du Monde et Jeux Olympique publiés dans le présent livret. Le CHPRS sera composé :

1. Du Directeur Haute Performance (DHP);
2. De deux (2) ou trois (3) membres du Comité de consultation Haute Performance.

Le CHPRS se réserve le droit de retirer un athlète d'une sélection dans les cas suivants :

1. Si l'athlète en question n'a pas participé à un stage d'entraînement obligatoire avant la compétition, tel que stipulé dans le PHP. Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, le DHP et l'entraîneur national pourront accorder de telles exemptions au cas par cas;
2. Si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre de l'« Entente de l'athlète du PHP »;
3. Si l'athlète ne s'est pas acquitté de ses obligations identifiées dans le cadre du « Code de conduite de la FCE »;
4. Si l'athlète a des dettes impayées envers la FCE.

FÉDÉRATION CANADIENNE D'ESCRIME - BUREAU NATIONAL

Maison du Sport, RA Centre
2451 Riverside Drive, Ottawa
K1H 7X7

Téléphone: 1-514-255-1000 ext. 202
Courriel: hp@fencing.ca
Site Internet: www.fencing.ca



POLITIQUE DE SÉLECTION DE LA FCE

Afin de s'assurer que les différentes épreuves internationales (Coupe du Monde, Championnats Pan Am et Monde, Jeux Olympiques) contribue au développement des athlètes, ceux-ci doivent démontrer leur capacité à être sélectionné pour y participer. Voici les procédures et sélections du Programme Haute Performance (PHP)

- Procédures de demande d'admission au Programme Haute Performance 2019-2020
- Sélection des Escouades Nationales (cadet / Junior / senior)
- Sélection des Équipes Nationales (cadet / Junior / senior)
 - Championnats Panaméricains 2020 – cadet, junior, senior
 - Championnats du Monde cadet et junior 2020
- Sélection aux Jeux Olympiques de Tokyo 2020
- Sélection au Tournoi de Qualification Olympique (TQO) de zone

PROCÉDURES DE DEMANDE D'ADMISSION AU PROGRAMME HAUTE PERFORMANCE

Pour être accepté dans le Programme Haute Performance, un escrimeur doit :

1. Détenir une licence valide de la FCE 2019-2020
2. Se procurer une licence de la FIE ou de la CEE pour la saison 2019-2020 sur le site Web de la FCE;
3. Être citoyen Canadien
4. Suivre les procédures de demande d'admission au programme de Haute Performance (<https://events.fencing.ca/fr/hpp/>) ;
5. Ne pas avoir de dettes envers la FCE.

Les athlètes qui rejoignent le Programme Haute Performance de la FCE devront payer des frais d'inscription de 550 \$ qui serviront à coordonner le programme. Les athlètes du PHP apparaîtront dans le classement HP.

NOTE

À tout moment un athlète peut être retiré du PHP s'il a violé le code de conduite de la FCE pour une durée déterminée par le CHP.

Tous les athlètes du PHP recevront un survêtement lors de leur première inscription au PHP de la FCE pendant la période quadriennale 2017-2020. Tous les athlètes doivent conserver cette tenue de podium jusqu'à la conclusion de la saison 2020 et la porter à toutes les Coupe du Monde, Championnats Panaméricains et Championnats du Monde. Si un athlète doit remplacer sa tenue de podium, il devra payer des frais de remplacement de 200 \$.



SÉLECTION DES ESCOUADE NATIONALE (CADET / JUNIOR / SENIOR)

Catégorie	Cadet	Junior	Senior
Période de qualification	17 mai 2019 – 12 novembre 2019	17 mai 2019 – 12 novembre 2019	30 août 2019 – 28 octobre 2019
Date de sélection	14 novembre 2019	14 novembre 2019	29 octobre 2019
Nombre d'athlète sélectionnés	9	9	9

L'Escouade Nationale représente les athlètes qui sont sélectionnés pour participer aux compétitions de la Fédération Internationale d'Escrime (FIE) ou de la Confédération Européenne d'Escrime (CEE) désignées par la FCE (tableau 1).

Les résultats acquis dans ces compétitions du tableau 1 permettront d'établir le classement HP.

Athlètes automatiquement sélectionnés dans l'Escouade Nationale

- Cadet
 - Athlète ayant fait partis de l'équipe nationale junior aux championnats du monde 2019
- Junior
 - Athlète ayant fait partie de l'équipe nationale senior ou junior aux championnats du monde 2019
 - Athlète ayant fait partis des athlètes sélectionnés dans l'Escouade senior 2018/2019
- Senior
 - Athlète ayant fait partie de l'équipe nationale senior aux championnats du monde 2019
 - Athlète ayant réalisé un critère senior 2018-2019

Confirmation de sélection dans l'Escouade Nationale

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation dans les Escouades Nationales dans les soixante-douze (72) heures suivant la réception du courriel. Une confirmation de participation doit être renvoyé au directeur haute performance, à l'adresse suivante hpd@fencing.ca. Si aucune réponse n'est reçue dans le temps donné, ce sera considéré comme un refus de sélection.

La sélection dans une Escouade Nationale cadet implique la participation minimale **au Circuit Européen Cadet de Bratislava du tableau 2.**

La sélection dans une Escouade Nationale Junior implique la participation minimale **à une des deux (2) Coupe du Monde du tableau 2.**

La sélection dans l'Escouade Nationale senior implique la participation minimale **à deux (2) Coupe du Monde ou Grand Prix (tableau 2).**



Refus de sélection

Si un athlète décline sa sélection sur l'Escouade Nationale, l'athlète suivant au classement HP sera sélectionné, jusqu'à atteindre le nombre maximal d'athlètes pouvant être sélectionné sur l'Escouade Nationale.

Le tableau ci-dessous montre les compétitions désignées pour la qualification des Escouade Nationale.

Tableau 1

Cadet	Junior	Senior
Championnat Canadien Cadet – 17-21 mai 2019	Championnat Canadien Junior – 17-21 mai 2019	Camp d'entraînement – août ou sept 2019
Championnat Canadien Junior – 17-21 mai 2019	Championnat Canadien Senior – 17-21 mai 2019	Coupe Canada Senior – 28-30 sept 2019
Coupe Canada Cadet – 28-30 sept. 2019	Coupe Canada Junior – 28-30 sept. 2019	NAC DIV 1 – oct 2019
Coupe Canada Junior – 28-30 sept. 2019	Coupe Canada Senior – 28-30 sept. 2019	Satellite – Barcelone (26 oct 2019)
Camp d'entraînement - août ou sept 2019	Camp d'entraînement - août ou sept 2019	U23 Barcelone (27 oct 2019)
NAC cadet – oct. 2019	NAC DIV 1 – oct 2019	
NAC cadet – nov. 2019	NAC Junior – nov 2019	
NAC Junior – nov. 2019		

Système de points du classement HP

Cadet

- Les quatre (4) épreuves Canadiennes du tableau 1 compteront dans le classement HP.
- Les deux (2) meilleurs résultats (en termes de points HP) dans les NAC désignés dans le tableau 1 compteront dans le classement HP.
- Un camp d'entraînement du tableau 1 comptera dans le classement HP.

Junior

- Les quatre (4) épreuves Canadiennes du tableau 1 compteront dans le classement HP.
- Le meilleur résultat (en termes de points HP) dans les NAC désignés dans le tableau 1 comptera dans le classement HP.
- Un camp d'entraînement du tableau 1 comptera dans le classement HP.

Senior

- Toutes les épreuves du tableau 1 seront comptabilisées dans le classement HP.

Pondération des points en Coupe Canada / Championnats Canadiens

- 50% des points (de la grille de point HP, page 21) seront attribués aux Championnats Canadiens 2019.
- 100% des points (de la grille de point HP, page 21) seront attribués à la Coupe Canada de septembre 2019.



Bris d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, ils seront départagés comme suit:

- Par le total des points (de la grille de point HP) des compétitions internationales désignées dans le tableau 1;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) à une compétition internationale désignée dans le tableau 1;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) à l'épreuve de la Coupe Canada désignée de sa catégorie, dans le tableau 1;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Si l'égalité persiste, les tireurs à égalité seront sélectionnés tous les deux sur l'Escouade Nationale.

Camps d'entraînements

Le Programme de fleuret homme organise deux camps d'entraînements nationaux en 2019-2020

- 30 août – 1^{er} septembre 2019 : Montréal, INSQ
- 14 et 15 septembre 2019: Toronto, TFC

Tous les athlètes du PHP qui visent une sélection sur l'équipe Nationale, ainsi que tous les athlètes brevetés, sont obligés de participer à au moins un des deux camps d'entraînement désignés par la FCE pour valider une sélection sur l'équipe nationale.

Un nombre de point de participation (150 points HP) sera attribué à chaque tireur présent lors d'un des deux camps d'entraînements. Les points acquis lors de ce camp seront comptabilisés dans le classement HP de chaque catégorie. Les points des camps d'entraînement ne peuvent être attribués qu'une seule fois dans le classement HP.

Cependant, des points pourront être soustraits à ce total pour tout manquement à l'un des critères cités ci-dessous. Cette soustraction de points peut s'effectuer lors des deux camps d'entraînement. Voici les différents critères de soustraction de points :

- 5 points pour un non-respect des consignes lors du camp.
- 50 points par demi-journée d'absence

Les exemptions peuvent être accordés par l'entraîneur national et approuvé par le HPD.

Note

En collaboration avec le directeur haute performance, l'entraîneur national peut refuser la sélection dans l'Escouade Nationale d'un athlète qui :

- Ne respecte pas leur plan annuel d'entraînement et ne participe pas aux compétitions désignées par le PHP,



- Ne soumette pas régulièrement des rapports d'entraînement tel qu'exigé par l'entraîneur national,
 - Ne participe pas à un des deux camps d'entraînements du programme de fleuret homme.
- Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, le DHP et le CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

En collaboration avec le directeur haute performance, l'entraîneur national peut sélectionner un athlète sur l'escouade nationale qui ne fait pas partis des athlètes déjà sélectionnés, à condition que cet athlète respecte les plans d'entraînement et de compétition du programme HP.

SÉLECTION DES ÉQUIPES NATIONALES (CADET / JUNIOR / SENIOR)

Les athlètes sélectionnés dans les Équipe Nationale pour une épreuve individuelle ou par équipe sont par définition les athlètes qui représenteront le Canada dans les compétitions internationales d'envergures (Championnat Panaméricains, Championnat du Monde, Tournoi de Qualification Olympique de zone, Jeux Olympiques).

Seuls les athlètes sélectionnés sur l'Escouade Nationale peuvent participer aux compétitions internationales inscrits en gras ci-dessous.

Les résultats acquis dans ces compétitions du tableau 2 établira le classement HP et permettra de sélectionner les athlètes dans les Équipes Nationales.

Tableau 2

Cadet	Junior	Senior
Championnat Canadien Cadet 17 – 21 mai 2019	Championnat Canadien Junior 17 – 21 mai 2019	Championnat Pan Am 2019
Championnat Canadien Junior 17 – 21 mai 2019	Championnat Canadien Senior 17 – 21 mai 2019	Championnat du Monde 2019
Coupe Canada Cadet 28-30 sept. 2019	Coupe Canada Junior – 28-30 sept. 2019	Camp d'entraînement aout – sept 2019
Coupe Canada Junior 28-30 sept. 2019	Coupe Canada Senior – 28-30 sept. 2019	Coupe du Monde – Bonn (8-10 nov. 2019)
Camp d'entraînement - aout ou sept 2019	Camp d'entraînement - aout ou sept 2019	Coupe du Monde – Tokyo (13-15 déc. 2019)
NAC cadet – oct. 2019	NAC DIV 1 – oct. 2019	Coupe du Monde – Paris (10-12 jan. 2020)
NAC cadet – nov. 2019	NAC Junior – nov. 2019	Grand Prix – Turin (7-9 fév. 2020)
NAC Junior – nov. 2019	Coupe du Monde – Udine (3-4 jan 2020)	Coupe du Monde – Le Caire (21-23 fév. 2020)
Circuit Européen Cadet – Bratislava – Jan. 2020	Coupe Canada Junior (24-26 jan. 2020)	Grand Prix – Anaheim (13-15 mar. 2020)
Coupe Canada Cadet (24-26 Jan. 2020)	Coupe Canada Senior (24-26 jan. 2020)	Coupe du Monde - Saint-



		Pétersbourg (1-3 mai 2020)
Coupe Canada Junior (24-26 Jan. 2020)	Coupe du Monde – Lezno (1-2 fév 2020)	Grand Prix - Shanghai (15-17 mai 2020)

Système de points au classement HP

Cadet

- Les quatre (4) meilleurs résultats (en termes de points HP) dans les épreuves Canadiennes du tableau 2 compteront dans le classement HP
- Les deux (2) meilleurs résultats (en termes de points HP) dans les NAC désignés dans le tableau 2 compteront dans le classement HP
- Un (1) camp d'entraînement du tableau 2 comptera dans le classement HP
- Le résultat du Circuit Européen Cadet à Bratislava comptera dans le classement HP

Junior

- Les quatre (4) meilleurs résultats (en termes de points HP) dans les épreuves Canadiennes du tableau 2 compteront dans le classement HP
- Le meilleur (1) résultat dans un des NAC désigné (en termes de points HP) dans le tableau 2 comptera dans le classement HP
- Un (1) camp d'entraînement du tableau 2 comptera dans le classement HP
- Les deux (2) résultats dans les Coupe du Monde désignées au tableau 2 compteront dans le classement HP

Senior

- Toutes les épreuves du tableau 2 seront comptabilisées dans le classement HP

Pondération des points en Coupe Canada / Championnats Canadiens

- 50% des points (de la grille de point HP) seront attribués aux Championnats Canadiens 2019
- 100% des points (de la grille de point HP) seront attribués à la Coupe Canada de septembre 2019
- 125% des points (de la grille de point HP) seront attribués à la Coupe Canada de janvier 2020

- **Sélection aux Championnats Panaméricains 2020 – cadet, junior, senior**

Catégories	Cadet	Junior	Senior
Date	Février / Mars 2020	Février / Mars 2020	Juin 2020
Lieu	A déterminer	A déterminer	A déterminer
Date de sélection	17 février 2020	17 février 2020	1 ^{er} juin 2020
Nombre d'athlètes sélectionnés	4	4	4



Les points acquis lors des championnats Panaméricains cadet et senior 2020 compteront dans le classement HP.

Par contre, les points acquis lors des championnats Panaméricains junior 2020 ne compteront pas dans le classement HP.

Critères de sélection

La sélection sera effectuée comme suit, selon le total des points remportés au classement HP dans les catégories respectives:

Sélection individuelle Cadet (4 athlètes)

- Les athlètes qui sont sélectionnés pour l'épreuve individuelle aux Championnats Panaméricains Junior 2020 sont automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle cadette.
- Les places suivantes seront attribuées aux athlètes qui, à la date de sélection, sont les mieux classés au classement de sélection HP Cadet de la FCE.

Sélection individuelle et par équipe Junior (4 athlètes)

- Les athlètes qui ont été sélectionné dans l'équipe senior (Individuel ou par équipe) des Championnats du Monde 2019, et qui ont réalisé le critère individuel senior 2019, sont automatiquement sélectionnés pour l'épreuve junior individuelle et par équipe.
- Les places suivantes seront attribuées aux athlètes, à la date de sélection, sont les mieux classés au classement de sélection HP Junior de la FCE seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle et par équipe.
- Les athlètes qui acceptent leur sélection Junior doivent participer à l'épreuve individuelle et à l'épreuve par équipe.

Sélection individuelle Senior (4 athlètes)

- Tous les athlètes qui, à la date de sélection sont qualifiés aux Jeux Olympique de Tokyo 2020 sont automatiquement sélectionnés.
- Tout athlète qui, à la date de sélection est qualifié au Tournoi de Qualification Olympique par zone est automatiquement sélectionné.
- Les places suivantes seront attribuées aux athlètes les mieux classés au classement de sélection HP senior.

Sélection par équipe Senior (4 athlètes)

- Tous les athlètes qui, à la date de sélection sont qualifiés aux Jeux Olympique de Tokyo 2020 sont automatiquement sélectionnés.
- Les places suivantes seront attribuées aux athlètes les mieux classés au classement de sélection HP senior pour l'épreuve par équipe.
- La 4^{ème} place pourra être occupée par un athlète recommandé par l'entraîneur national, approuvé par le CHP et le DHP.

Les recommandations de l'entraîneur national devront être basées sur les critères suivants :



- Nombre total de points HP;
- Performances aux épreuves individuelles et par équipes en Coupe du monde et au Grand Prix, pendant la saison en cours;
- Assiduité au programme de l'équipe nationale;
- Discipline en compétition, sur et hors de la piste;
- Performance au dernier Championnat du monde senior et Championnat panaméricain senior;
- Amélioration en compétition tel que déterminé par l'entraîneur national.

Bris-d'égalité

Dans chaque catégorie, si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, ils seront départagés comme suit:

- Par le total des points des Coupes du Monde, Grand Prix ou Circuit Européen désignées dans le tableau 2;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) dans les Coupes du Monde, Grand Prix ou Circuit Européen désignés dans le tableau 2;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) dans la dernière Coupe du Monde, Grand Prix ou Circuit Européen désignée dans le tableau 2;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) dans l'avant dernière Coupe du Monde, Grand Prix désignée dans le tableau 2.

Note

En collaboration avec le directeur haute performance, l'entraîneur national peut refuser la sélection aux Championnats Panaméricains d'un athlète qui :

- Ne respecte pas son plan annuel d'entraînement et ne participe pas aux compétitions désignées par le PHP,
- Ne soumette pas régulièrement des rapports d'entraînement tel qu'exigé par l'entraîneur national,
- Ne participe pas à un des camps d'entraînements nationaux ou au camp préparatoire aux Championnats Panaméricains 2020.

Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, le DHP et le CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat Panaméricain

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation aux Championnats Panaméricains dans les soixante-douze (72) heures suivant la réception du courriel. Une confirmation de participation doit être renvoyé au directeur haute performance, à l'adresse suivante hpd@fencing.ca. Si aucune réponse n'est reçue dans le temps donné, ce sera considéré comme un refus de sélection.



Refus de sélection

Si un athlète refuse une sélection, l'athlète suivant au classement HP sera sélectionné.

Annonce

Suite aux confirmations de participation, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes concernés, à leurs entraîneurs personnels et à l'entraîneur national.

- **Sélection aux Championnats du Monde cadet et junior 2020**

La sélection sera d'abord effectuée selon les critères de sélection (ci-dessous) acquis par les athlètes, puis pour les places restantes, la sélection sera effectuée selon les points remportés au classement HP dans les catégories respectives.

Catégories	Cadet	Junior
Date	Avril 2020	Avril 2020
Lieu	Salt Lake City (USA)	Salt Lake City (USA)
Date de sélection	Après les Pan Am	Après les Pan Am
Nombre d'athlètes sélectionnés	3	4

Systeme de point pour le classement HP

Les points acquis aux Championnats du Monde compteront dans le classement HP

Critère de sélection

Cadet

Sélection individuelle (3 athlètes)

Les athlètes qui, à la date de sélection, se sont qualifiés pour une épreuve individuelle au Championnat du Monde Junior 2020, seront automatiquement sélectionnés pour l'épreuve individuelle au Championnat du Monde Cadet 2020.

Les places restantes seront comblées par les athlètes les mieux classés au classement de sélection HP Cadet de la FCE, à condition qu'ils aient obtenu **au moins un** des résultats suivants pendant la saison 2019-2020:

- Réussir un des critères Junior;
- Être classé dans les premiers 30% à une épreuve du Circuit Européen Cadet;
- Être classé dans les premiers 25% à une épreuve Cadette d'un NAC / July Challenge (2019)
- Être classé dans les premiers 30% à une épreuve Junior d'un NAC / July Challenge (2019)
- Être classé dans le top 4 des Championnats Panaméricains individuel Cadet 2020.

Junior



Sélection individuelle et par équipes (4 athlètes)

Les athlètes qui ont été sélectionnés dans l'équipe senior (individuel ou équipe) des Championnats du Monde 2019, et qui ont réalisé le critère individuel senior 2019, sont automatiquement sélectionnés pour l'épreuve junior individuelle et par équipe du championnat du monde 2020.

Les places restantes seront attribuées aux athlètes qui, à la date de sélection, sont les mieux classés au classement de sélection HP Junior de la FCE. Ils seront sélectionnés pour l'épreuve individuelle et l'épreuve par équipe à cette arme à condition qu'ils aient obtenu **au moins un** des résultats suivants la saison 2019-2020:

- Être classé dans les premiers 35% d'une Coupe du Monde Junior
- Être classé dans les premiers 30% d'un NAC DIV 1 / July Challenge (2019)
- Être classé dans les premiers 25% d'un NAC Junior / July Challenge (2019)
- Être classé dans le top 4 aux Championnats Panaméricain individuel Junior 2020

NOTES

Les athlètes qui acceptent leur sélection Junior **doivent participer à l'épreuve individuelle et à l'épreuve par équipe.**

Bris-d'égalité

Dans chaque catégorie, si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, ils seront départagés comme suit:

- Par le total des points des Coupes du Monde ou Circuit Européen désignées dans le tableau 2.

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit

- Le meilleur résultat (en termes de place) dans les Coupes du Monde ou Circuit Européen désignés dans le tableau 2;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) dans la dernière Coupe du Monde ou Circuit Européen désignée dans le tableau 2;

Si l'égalité persiste encore, ils seront départagés comme suit :

- Le meilleur résultat (en termes de place) aux championnats Panaméricains 2020 dans la catégorie désignée.

NOTE

En collaboration avec le directeur haute performance, l'entraîneur national peut refuser la sélection d'un athlète qui :

- Ne respecte pas son plan annuel d'entraînement et de compétition désignée par le PHP,
- Ne soumette pas régulièrement des rapports d'entraînement tel qu'exigé par l'entraîneur national,
- Ne participe pas à un des camps d'entraînements nationaux et camps préparatoires aux Championnats du Monde.



Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, le DHP et le CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au Championnat du Monde cadet et Junior

Les athlètes sélectionnés doivent confirmer leur participation aux Championnats du Monde dans les soixante-douze (72) heures suivant la réception du courriel. Une confirmation de participation doit être renvoyé au directeur haute performance, à l'adresse suivante hpd@fencing.ca. Si aucune réponse n'est reçue dans le temps donné, ce sera considéré comme un refus de sélection.

Refus de sélection

Si un athlète refuse une sélection, l'athlète suivant au classement HP sera sélectionné à condition qu'il ait rempli au moins un des critères de sélection.

Annonce

Suite aux confirmations de participation, la liste finale des participants sera envoyée par courriel à tous les athlètes concernés, à leurs entraîneurs personnels et à l'entraîneur national.

SÉLECTION AUX JEUX OLYMPIQUE DE TOKYO 2020

La Fédération Canadienne d'Escrime identifiera les athlètes éligibles comme suit :

Sélection Individuelle :

Les athlètes seront sélectionnés sur la base du système de qualification Olympique de la FIE.
<http://static.fie.org/uploads/18/91664-10.%20Tokyo%202020%20-%20Qualification%20system%20-%20fencing%20-fra.pdf>

Sélection de l'équipe:

- Si une équipe se qualifie pour les Jeux de Tokyo 2020 conformément au système de qualification Olympique de la FIE, les 3 escrimeurs qui occupant le meilleur rang au classement de la FIE au 1^{er} avril 2020 seront sélectionnés dans l'équipe olympique sous réserve qu'ils aient obtenu au moins 30 points de classement de la FIE entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020.
- S'il reste des places disponibles, les athlètes occupant le meilleur rang au classement de la FIE au 1^{er} avril 2020 seront sélectionnés dans l'équipe olympique sous réserve qu'ils aient obtenu au moins 8 points de classement de la FIE entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 mars 2020.
- S'il reste des places disponibles, les athlètes ayant le plus de points FIE en comptabilisant les 3 meilleurs résultats en Coupe du monde et le meilleur résultat en Grand Prix entre le 1^{er} novembre 2019 et le 31 mars 2020 seront sélectionnés.



BRIS – D'ÉGALITÉ

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, l'égalité sera brisée comme suit:

1. Par le total de points FIE remportés entre le mois de janvier et mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

2. Par le meilleur résultat (à la place) dans une Coupe du Monde ou Grand Prix entre le mois de janvier et mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

3. Par le résultat (à la place) au Grand Prix d'Anaheim.

Sélection des athlètes remplaçants

La sélection des athlètes remplaçants s'effectuera à la discrétion de l'entraîneur national et du directeur haute performance selon les critères suivants :

- Les performances en par équipe dans les Coupe du Monde de l'année 2019-2020
- Le classement FIE (calculé du 27 août 2019 au 31 mars 2020)
- Le classement HP de la FCE
- L'engagement de l'athlète dans le programme (voir ci-dessous *État de préparation à la performance*)
- Habileté et empressement éprouvés à travailler avec efficacité et à coopérer dans un environnement d'équipe.

Cet athlète peut remplacer n'importe lequel des 3 athlètes qui ont participé à l'épreuve individuelle.

État de préparation à la performance

Les sélections sont conditionnelles au respect, par l'athlète :

- Du plan d'entraînement et de compétition approuvée par l'entraîneur de l'équipe nationale senior. Un athlète doit au minimum participer à 6 compétitions FIE entre le 1^{er} avril 2019 et le 31 mars 2020. Les Championnats Panaméricain senior et championnats du Monde senior du Monde 2019 ne sont pas inclus dans le décompte des 6 compétitions.
- Participer et suivre le programme de conditionnement physique requis pour leur arme.
 - Ce programme sera créé par l'entraîneur national à chaque arme et le préparateur physique affecté à cette arme.
- Rappporter et suivre leurs séances d'entraînement régulièrement selon la feuille de suivi du programme.
- Participer à tous les camps d'entraînement obligatoires

Remarque

Il est possible de demander une exemption pour l'un des *état préparation à la performance* mentionnés ci-dessus. Des exemptions peuvent être demandées à l'avance. Les exemptions seront accordées au cas par cas une fois que le directeur de la haute performance et l'entraîneur national en auront discuté.

Pour une blessure / maladie, l'athlète doit le justifier en présentant un certificat médical délivré par un médecin reconnu par la FCE.



SÉLECTION AU TOURNOI DE QUALIFICATION OLYMPIQUE (TQO) DE ZONE

Un athlète pourrait être sélectionné au TQO de zone si l'équipe ou un athlète n'est pas déjà qualifié pour les Jeux de Tokyo à la date du 31 mars 2020.

Catégorie	Senior
Date	Avril 2020
Lieu	A déterminer
Date de sélection	1 ^{er} avril

Critère de sélection

La sélection sera effectuée comme suit :

- L'athlète occupant le meilleur rang au classement FIE au 31 mars 2020 avec un minimum de 8 points FIE (selon les règles de calcul de point de la FIE).
 - **Période de sélection** : 1er avril 2019 au 31 mars 2020

Bris-d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, l'égalité sera brisée comme suit:

1. Par le total de points FIE remportés entre le 1er janvier et les 31 mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

2. Par le meilleur résultat (à la place) dans une Coupe du Monde ou Grand Prix entre le mois le 1er janvier et le 31 mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

3. Par le résultat (à la place) au Grand Prix d'Anaheim

Dans le cas où aucun athlète n'a 8 points FIE dans la période de sélection, la sélection se fera comme suit:

- Athlète avec le plus grand nombre de points FIE à la date du 31 mars 2020 en comptabilisant les 3 meilleurs résultats en Coupe du Monde plus le meilleur résultat en Grand Prix.
 - **Période de sélection** : 1er novembre 2019 au 31 mars 2020

Bris-d'égalité

Si deux (2) ou plusieurs tireurs sont à égalité avec le même total de points, l'égalité sera brisée comme suit:

1. Par le total de points FIE remportés entre le 1^{er} janvier et les 31 mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

2. Par le meilleur résultat (à la place) dans une Coupe du Monde ou Grand Prix entre le 1^{er} janvier et les 31 mars 2020;

Si une égalité existe toujours, l'égalité sera brisée,

3. Par le résultat (à la place) au Grand Prix d'Anaheim.



NOTE

En collaboration avec le directeur haute performance, l'entraîneur national peut refuser la sélection d'un athlète qui :

- Ne respecte pas son plan annuel d'entraînement et de compétition désignée par le PHP,
- Ne soumette pas régulièrement des rapports d'entraînement selon les lignes directrices de l'entraîneur national,
- Ne participe pas à un des camps d'entraînements nationaux ou aux camps préparatoires au TQO de zone.

Les athlètes peuvent demander des exemptions à l'avance pour un événement spécifique. Après discussion, le DHP et le CHP pourront accorder de telles exemptions au cas par cas.

Confirmation de la participation au TQO

L'athlète sélectionné doit confirmer sa participation au TQO de zone dans les vingt-quatre (24) heures suivant la réception du courriel. Une confirmation de participation doit être renvoyé au directeur haute performance, à l'adresse suivante hpdp@fencing.ca. Si aucune réponse n'est reçue dans le temps donné, ce sera considéré comme un refus de sélection.

Refus de sélection

Si un athlète refuse une sélection, l'athlète suivant selon les critères énoncés plus haut sera sélectionné.

Annonce

Suite aux confirmations de participation, la liste finale des participantes sera envoyée par courriel à toutes les athlètes concernées, à leurs entraîneurs personnels et à l'entraîneur national.

POLITIQUE D'INSCRIPTIONS AUX COMPÉTITIONS ET CAMPS D'ENTRAÎNEMENTS

NAC

Ces compétitions sont ouvertes à tous les athlètes canadiens ayant une licence de la FCE.

Cependant, depuis 2018, la United States Fencing Association (USFA) demande au tireur étranger de s'acquitter d'une licence spécifique réservé aux tireurs non résident aux USA. Cette licence vous sera proposée en vous inscrivant dans un NAC.

La USFA impose une norme minimale pour participer aux épreuves de DIV 1 (Division 1) et Junior des NAC. Elle exige que les escrimeurs détiennent une classification «C» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire à un NAC de Division 1, et pourra peut-être exiger une classification «B» ou supérieure pour pouvoir s'inscrire à un NAC Junior.

Les athlètes sont responsables de leurs propres inscriptions et de leurs propres arrangements de voyage pour ces compétitions. N'oubliez pas de vérifier sur [le site Internet de la USFA](#), les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes les compétitions des NAC avant de réserver vos billets d'avion.



NAC – USFA: www.usfencing.org

Compétitions de la FIE / CEE

Seule la FCE peut inscrire les escrimeurs aux compétitions de la FIE ou / et de la CEE. Par conséquent, pour être admissible à une sélection pour n'importe quelle compétition de la FIE ou de la CEE un athlète doit :

- Détenir une licence FCE valide pour la saison en cours;
- Détenir une licence FIE et/ou CEE valide pour la saison en cours;
- Être citoyen Canadien;
- Avoir satisfait à tous les critères de sélection publiés pour la compétition en question.

Vous pouvez vous procurer votre licence FIE et/ou CEE sur le site Internet de la FCE.

Les tireurs sont personnellement responsables :

- De leurs arrangements de voyage pour ces compétitions.
- De leur inscription sur le site de la FCE (<https://events.fencing.ca/fr/>) dans la rubrique « événements internationaux.
- De vérifier sur les sites internet appropriés les dates, lieux et dates limites d'inscriptions pour toutes ces compétitions avant de réserver vos billets d'avion.
- De ne pas effectuer d'arrangements de voyage tant que la confirmation qu'ils sont bien inscrits à la compétition n'a pas été reçu par courriel.

Toutes les demandes de participation à ces compétitions doivent se faire selon les instructions stipulées ci-dessous.

- **Frais d'inscription** : Des frais de 200\$ seront appliqués pour chaque inscription aux compétitions de la FIE ou de la CEE pour couvrir les frais d'arbitre requis dans ces tournois-là. Les athlètes qui s'inscrivent en Coupe du Monde Senior ou aux Championnats du Monde (cadet, junior, et senior) sont exemptés de ces frais-là.
- **Date limite d'inscription**: Vingt et un (21) jours (soit 3 semaines) avant le premier jour de chaque compétition. Après ce délai, les demandes seront prises en compte au cas par cas et des frais de retard seront appliqués.
- **Procédure d'inscription** : Pour être considéré pour participer à compétition internationale, les athlètes doivent suivre le processus de demande en ligne, accessible sur le site Internet de la FCE, sous l'onglet Haute Performance (<https://events.fencing.ca/fr/>).
- **Compétition par équipe** : Lorsque que c'est le cas, la participation à l'épreuve par équipe est fortement conseillée. Vous pouvez vous inscrire dans les épreuves par équipe dans sous l'onglet Haute Performance (<https://events.fencing.ca/fr/>). L'entraîneur national sé-



- lectionnera les athlètes pour les épreuves senior par équipe. Dans les catégories cadet et junior, le classement de sélection HP, à la date de la limite d'inscription, sera utilisé pour sélectionner les athlètes.
- **Désistements de participation à une compétition:** Les désistements doivent être reçus à la FCE par courriel à hpdc@fencing.ca au moins huit (8) jours avant le premier jour de la compétition. Les messages vocaux ne sont pas acceptés. Les athlètes qui se désistent après cette date limite ou qui ne se présentent pas à la compétition, **seront pénalisés de 1 500 \$ et seront suspendus de toute sélection internationale jusqu'au paiement de la pénalité.** Il s'agit d'une amende imposée par la CEE ou la FIE à la FCE, et elle sera transmise à l'athlète responsable. La FCE envisagera de faire des exceptions à cette règle en cas de force majeure, comme une blessure ou une maladie qui l'empêche de participer à la compétition en question. Dans ce cas, il doit présenter un certificat médical au même moment que son avis de désistement. Ce certificat et la demande de désistement doivent être transmis par courriel **avant la compétition.**
 - Les athlètes d'âge mineur qui participent à l'une de ces compétitions doivent être accompagnés par un adulte (parent, entraîneur personnel, gardien ou tuteur)

Camps d'entraînements nationaux

L'inscription aux camps d'entraînements du programme de fleuret homme est ouverte à tous les licenciés de la FCE. Des frais de 200\$ sont appliqués lors de l'inscription sur le site de la FCE dans la rubrique « Évènement ».

L'inscription est gratuite pour les athlètes membre du Programme Haute Performance.

POLITIQUE RELATIVE AUX BLESSURES ET MALADIES.

L'entraîneur national, en collaboration avec le directeur haute performance, pourra sélectionner dans l'Escouade Nationale, l'Équipe Nationale ou pour le TQO, à n'importe quel moment de l'année, un athlète qui a été blessé pendant une partie de la saison (minimum 6 semaines d'absences), et ce peu importe son classement, si dans les sept (7) jours après la blessure, et avant une absence en compétition, l'athlète a soumis à la FCE un rapport de blessure accompagné d'un plan de récupération. L'athlète doit avoir été membre de l'équipe nationale dans sa catégorie dans les deux saisons précédentes.

<http://fencing.ca/wp-content/uploads/Injury-Form-FR.pdf>

SÉLECTION DES ENTRAÎNEURS ET DU PERSONNEL DE SOUTIEN

Le directeur de la haute performance de la FCE agira à titre de chef d'équipe pour les Jeux olympiques de 2020, les Jeux Panaméricains, les Championnats Panaméricains senior 2020.

Le directeur de la haute performance et le comité de consultation de la haute performance de la FCE sélectionneront les entraîneurs pour les Jeux Olympiques parmi les entraîneurs admissibles de l'équipe nationale senior (y compris les entraîneurs personnels) des athlètes qualifiés.

L'entraîneur national sera l'entraîneur lors des Championnats Panaméricains senior 2020.



L'entraîneur national, en collaboration avec le DHP, désignera les entraîneurs responsables pour les différentes compétitions internationales du programme de fleuret homme.

Les entraîneurs personnels, après avoir fait la demande auprès de l'entraîneur national, peuvent suivre leurs athlètes dans les épreuves individuelles cadet et junior des différentes compétitions internationales. Les épreuves par équipe sont encadrées par l'entraîneur responsable désigné par la FCE pour cette compétition.

Afin d'être reconnus comme entraîneur officiel de la FCE, les entraîneurs doivent :

- Être membres en règle de l'Association canadienne des entraîneurs, conformément à la politique de reconnaissance des entraîneurs du COC
- Avoir la certification « Compétition » du Programme National du Certificat des Entraîneurs (PNCE) <http://fencing.ca/wp-content/uploads/UPDATED-1.2-AN-Fencing-Canada-Coach-Development-Model-20-fev-2019-1.pdf>
- Avoir passé le module « Respect et Sport » de la FCE à l'adresse suivante : <http://fencing.ca/fr/respect-et-sport/>
- Fournir la preuve des antécédents judiciaires, ou faire la demande à l'adresse suivante : <http://sterlingbackcheck.ca/Canadian-Fencing-Federation>

PROGRAMME D'AIDE AUX ATHLÈTES (PAA)

Cette section vise à déterminer les bénéficiaires du Programme d'Aide aux Athlètes (PAA) par la FCE et Sport Canada. Elle s'adresse aux athlètes, ainsi qu'à leurs entraîneurs, qui ont accès au programme.

Seuls les escrimeurs qui participent à des épreuves figurant au programme des Jeux olympiques de 2020 sont admissibles au soutien du PAA.

Pour plus d'information, veuillez consulter la documentation à cette adresse :

<http://fencing.ca/wp-content/uploads/AAP-2019-2020-FR.pdf>

POLITIQUE D'APPEL DE SÉLECTION DE LA FCE

Pour consulter la politique d'appel de sélection de la FCE, cliquez sur les liens suivants:

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_en.pdf

http://www.fencing.ca/sites/default/files/policies/hp/cff_appeal_policy_2011_fr.pdf

CLASSEMENT DE SÉLECTION DU PROGRAMME HAUTE PERFORMANCE

Aperçu

Le classement de sélection du PHP sert à identifier les athlètes pour les sélections internationales et les occasions de financement de la part de la FCE.

Les athlètes sont classés en fonction du total de points qu'ils ont obtenus dans les compétitions de sélection désignées. **Seuls les athlètes qui font partie du programme HP seront classés dans le classement HP de sélection.**



GRILLE DE POINTS HP

Les grilles de points suivantes serviront à attribuer les points de sélection pour les compétitions nationales et internationales de sélection désignées dans le tableau 1 et tableau 2:

Points au classement HP cadet								
	Championnats du Monde	Circuit Européen	Pan Am	NAC Junior	NAC Cadet	Coupe Canada Junior	Coupe Canada Cadet	Camp
1er	400	320	120	150	110	55	35	150 (points de participation, possibilité de soustraction)
2ème	350	250	90	120	80	37,5	20	
3ème	300	200	60	100	65	30	10	
5ème-8ème	250	150	30	75	50	22	7,5	
9ème-16ème	150	110		55	35	15	5	
17ème-32ème	110	75		37,5	20	10	3	
33ème-64ème	75	40		20	10	5	1	
65ème-128ème		20						

Points au classement HP junior							
	Championnats du Monde	Coupe du Monde	NAC DIV 1	NAC Junior	Coupe Canada senior	Coupe Canada junior	Camp
1er	400	320	220	150	75	55	150 (points de participation, possibilité de soustraction de point)
2ème	350	250	170	120	60	37,5	
3ème	300	200	150	100	45	30	
5ème-8ème	250	150	100	75	30	22	
9ème-16ème	150	110	75	55	20	15	
17ème-32ème	110	75	55	37,5	10	10	
33ème-64ème	75	40	30	20	5	5	
65ème-128ème		20					

Points au classement HP senior					
	Coupe du Monde / Pan Am / JO	U23 / NAC DIV 1	Satellite	Coupe Canada	Camp
1st	... 1pt FIE= 100 HP points; 0,5 FIE= 50 HP points; 0,38 FIE points= 0 HP point; 0,25 FIE points= 0 HP point	150	120	75	150 (points of participation, possibility of subtraction of point)
2nd		120	100	60	
3rd		100	75	45	
5th-8th		75	55	30	
9th-16th		55	37,5	20	
17th-32th		37,5	20	10	
33th-64th		20		5	
65th-128th		10			

NOTE

- L'athlète ne reçoit des points que s'il passe les tours de poule.
- Les points sont attribués selon le tableau ci-dessous en fonction du nombre de participants aux compétitions internationales suivantes : U23; Satellite, NAC Div 1; NAC Junior; NAC cadet

- > 100 participants ou + = 100 % des points de la grille de points HP
- > 75 à 99 participants = 75 % des points de la grille de points HP
- > 50 à 74 participants = 50 % des points de la grille de points HP
- > 25 à 49 participants = 25 % des points de la grille de points HP



- > Moins de 25 participants = 10 % des points de la grille de points HP

Mises à jour

Le classement de sélection HP sera mis à jour sur le site Internet de la FCE sept (7) jours après chaque compétition.